

Gérard NEYRAND

- Shared Parenting in France –

L'EVOLUTION DES DEBATS SUR LA RESIDENCE ALTERNEE EN FRANCE

La dernière loi votée par le parlement français sous le gouvernement Jospin en juin 2002 portait sur l'autorité parentale. L'un des éléments marquants de cette loi était sa reconnaissance comme légitime de la possibilité de mise en place d'une résidence alternée de l'enfant aux deux domiciles de ses parents séparés, et cela au même titre que la résidence chez l'un ou l'autre de ses parents.

Mais, contrairement à ce que certains ont pu un peu hâtivement penser, cette pratique n'a pas commencé à exister à ce moment là, on la rencontrait déjà dans les années 1970 sous le nom de garde alternée. Je m'y suis personnellement intéressé au début des années 1990, à l'occasion de ma réponse à l'appel d'offres lancé par la Caisse nationale des allocations familiale sur le thème « Evolution du droit, évolution de la famille ». Une recherche précédente sur les soutiens apportés aux parents isolés en fonction de leur sexe et de leur milieu social m'avait permis de constater que beaucoup de pères des couches sociales aisées, officiellement en garde de leurs enfants après leur séparation conjugale, bénéficiaient d'une telle solution, pratiquée en dehors de tout cadre juridique. Et la plupart se plaignaient de l'absence de reconnaissance sociale de cette façon de s'occuper conjointement de leurs enfants.

Une pratique sociale socialement méconnue et décriée

En effet, dans les années 1980 les propos de beaucoup de psychologues et de psychiatres sur cette pratique d'alternance s'avéraient négatifs. Etaient principalement évoqués un effet jugé déstabilisateur sur les enfants, la perte de leurs repères habituels de vie, avec, pour beaucoup, l'idée que la relation à la mère restait primordiale et devait être préservée. Le maintien du lien concret et quotidien de l'enfant à ses deux parents

n'apparaissait guère dans ces propos comme un élément susceptible de contrebalancer les inconvénients évoqués. L'enquête que je réalisais alors en 1992 et 1993, avec la collaboration de Sahra Mekboul, allait permettre de dresser un tableau tout différent des situations d'alternance, car elle ne s'appuyait pas sur des approches cliniques d'enfants en souffrance mais sur un échantillon de parents et enfants dont la moitié pratiquaient une telle alternance, et l'autre ne le faisaient pas, ou plus.

Elle venait corroborer des recherches déjà effectuées dans certains pays (comme la Californie ou les pays scandinaves), et allait, avec d'autres résultats de recherche (par exemple ceux de Gérard Poussin), permettre une certaine déstigmatisation d'une telle pratique. Était mis en évidence que des enfants pouvaient très bien s'accommoder d'une telle situation jusqu'à refuser d'en changer, ou demander à y accéder.

Cette pratique n'était donc pas forcément le reflet d'un « égoïsme des parents », comme le dénonçaient certains de ses détracteurs. Le bénéfice psychique du maintien du lien s'avérait pour certains enfants considérable, et sans commune mesure avec les inconvénients pratiques évoqués. Les parents y trouvaient une plus grande disponibilité pour leurs enfants quand ils résidaient chez eux et la possibilité de prendre soin d'eux-mêmes lorsque les enfants résidaient chez l'autre parent. Bien sûr, un inconvénient jugé plus ou moins négativement selon les cas persistait : être obligé de rester en contact avec l'ex-conjoint. Ce qui pouvait constituer une raison suffisante pour exclure cette solution.

En 1994, cette recherche fut publiée sous le titre « L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée ». Elle connut assez rapidement un certain succès, du fait notamment des associations de pères, qui lui donnèrent rapidement de l'écho, puis des associations de médiation familiale, qui se développaient à ce moment là en France et contribuèrent ainsi à la faire connaître. Si bien qu'une première réédition eut lieu en 2001, une seconde en 2004, et une troisième en 2009, chacune agrémentée d'une nouvelle préface qui faisait le point sur l'évolution des débats.

Une focalisation progressive des résistances sur la situation des jeunes enfants

Les débats évoluaient en effet de façon importante, les nouvelles connaissances apportées par les recherches sur cette pratique dans les différentes disciplines des sciences humaines amenaient un changement progressif du regard social, et à la fin des années 1990 le terrain était prêt pour qu'elle soit reconnue. Ce qui fut fait en 2002.

Mais certains pédopsychiatres, notamment le plus virulent d'entre eux, Maurice Berger, faisaient résistance, en se focalisant sur l'alternance lors de la petite enfance. Pour eux, s'appuyant sur la première version de la théorie de l'attachement, qui circonscrivait celui-ci à l'attachement à la mère, et sur les premières formulations sur les carences affectives, rabattues sur les carences de soins maternels (Spitz, Bowlby, Aubry), il ne pouvait être question de séparer, même épisodiquement, l'enfant de sa mère ; et l'on ne pouvait concevoir une résidence alternée avant l'âge de 4 ans, voire même 6 ans pour certains. Cela malgré l'évolution des théorisations sur la question (passage de la notion de dyade à celle de triade), et les exemples de plus en plus fréquents de situations différentes préservant l'équilibre psychique de l'enfant.

Aidé de quelques personnes, ce pédopsychiatre fit publier un « livre noir de la résidence alternée » en 2006, qui s'efforçait de démontrer la nocivité de cette pratique pour les tout petits, en s'appuyant sur des exemples cliniques. Très controversée, cette position l'amena à constituer une *lobbying* pour faire pression auprès des députés et sénateurs pour que la loi introduise un âge plancher avant la mise en place d'une alternance. Une journée organisée par le Sénat le 23 mai 2007, à laquelle M. Berger et moi-même furent auditionnés, ainsi qu'un certain nombre d'autres chercheurs ou représentant associatifs, conclut « *Il en ressort que la pratique de la résidence alternée reste limitée et contestée mais qu'il n'est pas indispensable de modifier une législation récente et finalement équilibrée* », peut être faut-il simplement, est-il ajouté dans la synthèse « *développer les instruments d'aide à la décision* ».¹

Le débat pourtant n'était pas clôt, et ce lobbying se fit de plus en plus pressant. Il obtint ainsi que la section française de la World Association for Infant Mental Health (WAIMH) consacre son prochain congrès du 4 octobre 2013 à la critique de la résidence alternée précoce...

Le débat en est là aujourd'hui, et ne semble pas prêt de se calmer, tant le système juridique manifeste peu d'empressement à modifier la loi.

¹ *La résidence alternée. Une journée d'auditions publiques pour évaluer la loi du 4 mars 2002*, les rapports du Sénat, n° 349, 2006-2007, résumé & synthèse.

Éléments de Bibliographie RÉSIDENCE ALTERNÉE

- ALTIS Ruth et ERNST Theodore, "Joint custody and co-parenting : not by law but by love", *Child welfare*, vol. LX, n°10, 1981.
- BAUDE Amandine, ZAUCHE GAUDRON Chantal, « Le développement de l'enfant en résidence alternée : revue de la question », *Neuropsychiatrie de l'enfance et de l'adolescence*, vol 58, n°8, 2010, p.523-531.
- BAUDE Amandine, [Développement socio-affectif des enfants en résidence alternée : une approche écosystémique : conduites intériorisées et extériorisées et qualité de vie des enfants de 4 à 12 ans en résidence alternée](#), Doctorat de psychologie, sous la direction de [Chantal Zaouche-Gaudron](#), université Toulouse 2, 2012.
- BAUDE Amandine, Flore SAGNES, ZAUCHE GAUDRON Chantal, « La résidence alternée. Étude exploratoire auprès d'enfants âgés de 7 à 10 ans », *Dialogue*, n° 188, 2010/2 .
- BERGER Maurice, « Le droit d'hébergement du père concernant un bébé », *Dialogue*, 155, 1er trimestre 2002.
- BORDERIE Olivier, *J'ai deux maisons ! La résidence en alternance une solution adaptée*, DVD <http://atmosphere.en.images.free.fr/documentaire.html>, 2007.
- BRUNET Florence, KERTUDO Pauline, MALSAN Sylvie, FORS, *Etude sociologique sur la résidence alternée des enfants de parents séparés*, dossier d'études CNAF, N°109, 2008.
- CADOLLE Sylvie, *Deux maisons pour grandir*, Paris, Marabout, 2004.
- CANGUILHEM Georges, *Le normal et le pathologique*, Paris, PUF, 1975.
- CHOQUET Luc-Henry, « Impact de la résidence alternée sur l'économie familiale : comment évaluer la contribution de chaque parent aux frais d'entretien et d'éducation de leurs enfants », *colloque Enfants en alternance*, 19 novembre 2003, Rouen.
- COMMAILLE Jacques, *L'esprit sociologique des lois*, Paris, PUF, 1994.
- COMMAILLE Jacques, MARTIN Claude, *Les enjeux politiques de la famille*, Paris, Bayard, 1998.
- CÔTÉ Denyse, *La garde partagée. L'équité en question*, Montréal, les éditions du remue-ménage, 2000.
- DÉCORET Bruno, « A propos de l'article de M. Berger, "Le droit d'hébergement du père concernant un bébé", *Dialogue*, 159, 1er trimestre 2003.
- DELAISI de PARSEVAL Geneviève, *La part du père*, Paris, Seuil, 1981.
- Divorce et séparation*, La résidence alternée, n°1, déc. 2004,
- Divorce et séparation*, L'aliénation parentale, n°3, juin 2005.
- DOLTO Françoise, *Quand les parents se séparent*, Paris, Le Seuil, 1988.
- FERRAND Michèle, "De la paternité, de la maternité et du féminisme : entretien avec Michèle Ferrand", *Mouvements : Les hommes en crise ?*, 31, 2004.
- FIVAZ Edith, CORBOZ A., *Le triangle primaire*, Paris, Odile Jacob, 2001.
- FRASCAROLO France, « Le père fait-il partie de la triade familiale ? », in ZAUCHE-GAUDRON C.(dir.), *La problématique paternelle*, Toulouse, Érès, 2001.
- GREIF-BROWN Judith, "Father, children and joint custody", *American journal of orthopsychiatry*, 49 (2), 1979.
- GUILMAINE Claudette, *La garde partagée. Un heureux compromis*, Louiseville (Canada), Stanké, 1991.
- HURSTEL Françoise, "Les changements dans la relation père-nourrisson en France : qui sont les pères qui "paternent" ?", *Neuropsychiatrie de l'enfance*, vol. 33, 2-3, 1985
- KESTEMAN Nadia, « La résidence alternée : bref état des lieux des connaissances sociojuridiques », *Recherches et prévisions*, 89, 2007.
- KRÉMER Pascale, « Divorce : la résidence alternée par ceux qui la vivent. Mes deux chambres », *Le Monde* 2, 4 décembre 2004.
- LA COMMISSION TYPHAON, « La coparentalité, un enjeu de première importance », *Dialogue : Faut-il banaliser le divorce ?*, n° 141, 1998.
- LAMB M.E. et col., « Effects of paternal involvement on infant preferences for mothers and fathers », *Child Development*, n°54, 1983.
- LAUFER Jacqueline, MARRY Catherine, MARUANI Margaret (dirs.), *Masculin-Féminin : questions pour les sciences de l'homme*, Paris, PUF, 2001.
- LE CAMUS Jean, ZAUCHE-GAUDRON Chantal, "La présence du père auprès du jeune enfant : de l'implication accrue à l'implication congrue", *Psychiatrie de l'enfant*, XLI, 1, 1998.
- LE CAMUS Jean, *Le père éducateur du jeune enfant*, Paris, PUF, 1999.
- LE CAMUS Jean, «Le lien père-bébé», *Devenir*, vol. 14, n° 7, 2002.
- LE CAMUS Jean, « Le père peut devenir une figure d'attachement aussi fiable que la mère », *La Croix*, 2006.
- LEFEUVRE Dominique, *Le médiateur familial : quand et pourquoi ?*, Gap, éd. Yves Michel, 2008.

- LES RAPPORTS DU SENAT, « Audition du 23 mai 2007 », *La résidence alternée. Une journée d'auditions publiques pour évaluer la loi du 4 mars 2002*, n°349, 2006-2007.
- LUEPNITZ Deborah Anne, "A comparison of maternal and paternal and joint custody : understanding the varieties of post-divorce family life", *Journal of divorce*, vol. 9 (3), 1986.
- MOREAU Caroline, MUNOZ PEREZ Brigitte, SERVERIN Evelyne, *La résidence en alternance des enfants de parents séparés devant les juges aux affaires familiales, Etudes et statistiques justice*, n°23, Ministère de la justice, Paris, 2004.
- NEYRAND Gérard, MEKBOUL Sahra, *Résidence alternée de l'enfant et exercice commun de l'autorité parentale chez les parents séparés. Une démarche controversée pour un mode original de socialisation*, CIMERSS/CNAF, 1993.
- NEYRAND Gérard, « La résidence alternée de l'enfant. Un hiatus entre les parents et la justice », *Recherches et prévisions*, CNAF, n°35, mars 1994.
- NEYRAND Gérard, « Retour sur la résidence alternée : la loi comme garant symbolique de la légitimité des pratiques », *Justice et famille - Dialogue*, n° 143, 1^{er} trimestre 1999.
- NEYRAND Gérard, *L'enfant, la mère et la question du père. Un bilan critique de l'évolution des savoirs sur la petite enfance*, Paris, PUF, 2000.
- NEYRAND Gérard, « De l'incapacité présumée du père à s'occuper du bébé. La question de la résidence alternée du jeune enfant », *Dialogue*, n° 156, 2^e tri. 2002.
- NEYRAND Gérard, "Être co-parents après la séparation, une entreprise incertaine", *Pratiques psychologiques*, 2, 2003.
- NEYRAND Gérard et ROSSI Patricia, *Monoparentalité précaire et femme sujet*, Toulouse, Érès, 2004.
- NEYRAND Gérard, « La résidence alternée, une expérience généralement bien vécue », *Divorce et séparation*, 1, déc. 2004, p. 43-57.
- NEYRAND Gérard, « La résidence alternée, réponse à la reconfiguration de l'ordre familial. Les enjeux d'un débat », *Recherches familiales*, 2, 2005, p. 83-100.
- NEYRAND Gérard, « La résidence alternée, témoin de la restructuration des relations privées et des liens familiaux », *Empan*, 72, 2009.
- NEYRAND Gérard, « Le sinueux parcours de la résidence alternée en France », *Spirale*, 49, 2009.
- NEYRAND Gérard, *L'enfant face à la séparation des parents. Une solution, la résidence alternée*, Paris, Syros, 1994, 2^e édition 2001. 3^e édition La Découverte, 2004, 4^e édition 2009.
- NEYRAND Gérard, *Le dialogue familial. Un idéal précaire*, Toulouse, Érès, 2009.
- NEYRAND Gérard, « La résidence alternée comme restauration d'une paternité déstabilisée par la séparation », *La lettre de l'enfance et de l'adolescence*, Dossier : Les enfants « divorcés », 78, 2010.
- Nouvelles questions féministes*, vol. 21, n°2, 2002.
- POUSSIN Gérard et Elisabeth MARTIN-LEBRUN, *Les enfants du divorce. Psychologie de la séparation parentale*, Paris, Dunod, 1997.
- POUSSIN Gérard, LAMY Anne, *Réussir la garde alternée*, Paris, Albin Michel, 2004.
- POUSSIN Gérard, « Pour une évaluation des effets réels de la résidence alternée », *Revue Trimestrielle de droit familial*, Ed. Larcier, Bruxelles, 1/2005, 9-25.
- PRIETON., *La résidence alternée comme modalité d'exercice de l'autorité parentale lors du divorce. Approche médico-légale*, thèse Lyon I, octobre 1993.
- ROSSI Patricia, "Ecllosion du matriciel, expérience du féminin. Ce que le premier accouchement déclenche chez une femme", *Dialogue " Accompanyer les premiers liens : la prévention précoce "*, 157, 2002.
- SASSIER Monique, *Construire la médiation familiale. Arguments et propositions*, Paris, Dunod, 2001.
- STEINMANN Suzan " *The experience of children in a joint custody arrangement, a report of a study*", *American journal of orthopsychiatry*, 51 (3), 1981
- TABET Sylvia , *L'amour en partage. Plaidoyer pour la garde alternée*, Paris, Hachette, 2004.
- THÉRY Irène, "La référence à l'intérêt de l'enfant", in *Du divorce et des enfants*, INED, cahier n°111, PUF, 1985.
- THÉRY Irène, « La côte d'Adam. Retour sur le paradoxe démocratique », *Esprit*, n° 273, mars-avril 2001.
- THIS Bernard, *Le père, acte de naissance*, Paris, Seuil, 1980.
- VILLENEUVE-GOKALP Catherine, « La double famille des enfants de parents séparés », *Population*, 1, 1999.
- WALLERSTEIN Judith et Joan B. KELLY, *Surviving the breakup : how children and parents cope with divorce*, Basic books, 1980.
- WALLERSTEIN Judith, Ph. and S. BLAKESLER, *Secondes chances : men women and children a decade after divorce*, Ticknor & Fields, 1989.
- ZAOUCHE-GAUDRON Chantal, (dir.), *La problématique paternelle*, Toulouse, Érès, 2001.
- ZAZZO René (dir.), *L'attachement*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1974, 1991 (2^{ème} édition augmentée).